

Claudia Senik

Non, les filles ne sont pas timides à l'oral

L'économiste conteste l'interprétation faite des résultats des derniers concours littéraires de l'École normale supérieure où, en l'absence d'épreuves orales, la part de femmes admises a nettement augmenté

Un article publié sur Le Monde.fr le 27 août a fait un certain bruit et a favorisé la diffusion d'une analyse qui me semble incorrecte. Son titre était : « A Normale-Sup, les concours sans oraux ont fait bondir la part de femmes admises ».

L'article évoque le plus grand nombre de jeunes filles admises au concours de lettres (A/L) d'entrée à l'ENS Ulm (désormais ENS-PSL). Ce constat a immédiatement suscité chez certains le raisonnement suivant : puisque l'annulation des épreuves orales – à cause du Covid-19 – a conduit à l'admission d'un plus grand nombre de jeunes filles que les années précédentes, c'est que ces dernières souffrent généralement d'un handicap qui les défavorise lors des épreuves orales.

Sur cette conclusion rapide, certaines interprétations bien connues ont été plaquées. Ainsi, les sociologues consultées par le journal affirment que les filles « apprennent mieux à correspondre aux attentes de l'école et obtiennent généralement de meilleurs résultats, notamment à l'écrit ». Elles seraient timides à l'oral, contrairement aux gar-

çons, dont sont « davantage encouragés (...) la confiance en soi, la capacité à parler en public, l'aisance dans le rapport aux autres, l'esprit de compétition ». « Les filles adhèrent bien moins à la mise en scène de soi attendue à l'oral... », peut-on aussi lire. Ces positions sont résumées dans un intertitre lapidaire : « Des filles plus "scolaires" ».

Les filles, dans nos sociétés contemporaines, seraient donc moins aptes aux épreuves orales à cause de leur peur de la compétition et de leur réserve, spontanée ou apprise. Cette affirmation résonne avec certains travaux en économie expérimentale qui suggèrent la moindre appétence des filles pour la compétition (notamment Muriel Niederle et Lise Vesterlund, « Do Women Shy Away From Competition? Do Men Compete Too Much? », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 122, pp. 1067-1101, 2007).

Mais, en réalité, comme le souligne l'article du Monde, cette interprétation ne découle ici que des résultats d'admission aux concours littéraires. Or, s'il est vrai que les jeunes filles sont avantagées par la suppression

des épreuves orales, on devrait observer le même phénomène dans les concours scientifiques. Qu'en est-il ?

Selon les résultats que l'on peut consulter sur le site de l'ENS-PSL sur les listes d'admis en liste principale dans les deux concours littéraires, on trouve, pour le concours A/L (lettres) 48 filles sur 62 admis, et pour le concours B/L (lettres et sciences sociales), 10 filles sur 25 admis. Dans les concours scientifiques, la répartition s'effectue de la façon suivante : en BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre – filière traditionnellement plus féminine) : 11 filles sur 21 admis ; en PSI (physique et sciences de l'ingénieur) : 0 fille sur 5 admis ; en MPI (mathématiques, physique, informatique) : 4 filles sur 38 admis ; en informatique : 1 fille sur 13 ; en PC (physique-chimie) : 0 fille sur 18 admis.

Autre interprétation

Si l'on considère les classements en listes principales et complémentaires, les « admis » au sens large, cela donne : 77 % de filles, en A/L, 32 % en B/L, 52 % en BCPST, 9 % en PSI, 9 % en MPI, 15 % en informatique et 16 % en

PC. Sensiblement les mêmes proportions qu'en 2019. Si l'épreuve orale désavantage les filles, cela ne se voit donc pas très bien dans les chiffres des concours scientifiques. L'article du Monde s'achève d'ailleurs en le remarquant : « Pour les concours scientifiques des ENS, en revanche, les lignes n'ont pas bougé. »

En gardant en tête que les effectifs minuscules de ces concours sont peu propices à l'établissement de relations statistiques fiables, on peut envisager une autre interprétation du caractère inhabituel du concours lettres 2020 de l'ENS-PSL, que l'article du Monde évoque d'ailleurs rapidement. Comme l'ont montré les chercheurs Thomas Breda et Son Thierry Ly en 2014, en analysant les résultats des concours d'entrée à l'ENS des années 2004 à 2009, les épreuves orales tendent à rétablir un peu l'équilibre entre les populations en faveur du groupe minoritaire : donc en faveur des garçons en lettres et en faveur des filles en sciences.

Le site du service de concours écoles d'ingénieurs (SCEI) permet à chacun de vérifier ce phénomène en comparant le pourcentage de filles admissibles après

les épreuves écrites, puis admises après les épreuves orales : un pourcentage quasiment toujours plus élevé après l'oral qu'après l'écrit dans le cas des sciences. S'agit-il d'une forme d'affirmative action (« discrimination positive ») implicite ou inconsciente ? Sans vouloir trancher, contentons-nous pour l'instant de ne pas conclure que les épreuves orales désavantagent systématiquement les filles.

Pour faire avancer la cause des femmes, il vaut mieux s'appuyer sur un diagnostic correct. Et ce n'est pas les servir que de les présenter éternellement comme de bonnes élèves, sérieuses, scolaires et timides. Un tel discours renforce les stéréotypes et devient, à son tour, performatif. ■

Claudia Senik est professeure à Sorbonne Université et à l'École d'économie de Paris, directrice de l'Observatoire du bien-être du Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap)

« CE N'EST PAS SERVIR LES FEMMES QUE DE LES PRÉSENTER COMME DE BONNES ÉLÈVES, SÉRIEUSES, SCOLAIRES ET TIMIDES »